

Syndicat National des Personnels de l'Education et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse



Fédération Syndicale Unitaire

SECRETARIAT REGIONAL

4, Avenue des Palmiers

06 600 Antibes Juan Les Pins

Tél: 04 97 21 79 00 Fax :04 97 21 79 01



TOUS EN GREVE LE 15 JANVIER, CONTRE LA POLITIQUE DE CASSE DE LA PJJ

Le 15 décembre, nous étions nombreux en grève contre les propositions de la commission Varinard.

Pour dire que Trop, c'est Trop.

Les personnels de la PJJ sont victimes des attaques constantes des politiques qui préconisent et plébiscitent comme seules solutions l'enferment et l'éloignement des jeunes. La commission Varinard vient étoffer cette politique sécuritaire. Les 70 propositions de cette commission remettent en question la spécificité de la justice des mineurs (primauté des réponses éducatives, spécialisation des juridictions, atténuation des peines...) et le travail quotidien des personnels de cette administration. Parmi les différentes propositions figurent :

- Premier acte de délinquance géré par les Maires et les conseils locaux de sécurité
- Garde à vue et contrôle judiciaire dès 12 ans
- Retenue de 6 h possible dès 10 ans
- Création d'une mesure de sanction éducative permettant l'incarcération de week-end
- Incarcération possible dès 12 ans
- Instauration de « sanctions éducatives » systématiques au pénal

Si ces propositions sont retenues par le gouvernement, la PJJ deviendra un « *SPIP mineurs* » ...

Nous refusons que notre travail soit bafoué, nous exigeons donc le retrait de la commission Varinard et le maintien d'une ambition éducative dans la prise en charge des mineurs en difficulté.

Notre région est aujourd'hui touchée par les **fermetures du foyer Amaryllis à Marseille, de l'UEAJ et l'UEHD de Brignoles**. De plus, le **regroupement des personnels administratifs au sein d'une plateforme régionale** est en marche !!

Nous appelons les personnels en grève le 15 Janvier 2009 à participer :

**- au rassemblement unitaire à Marseille
devant le TGI à 12h30**

- à l'assemblée régionale à 14h30 à la DRPJJ

Une délégation sera reçue en audience par le DR